

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 14 DÉCEMBRE 2021

Procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 14 décembre 2021 à la salle du conseil de l'hôtel de ville au 2^e étage du 869 boul. Saint-Jean-Baptiste.

SONT PRÉSENTS :

Madame la mairesse Lise Michaud, Madame la conseillère Stéphanie Felx et Messieurs les conseillers Stéphane Roy, Tony Bolduc, Philippe Drolet, Bernard Mallet et Martin Laplaine, sous la présidence de la mairesse Lise Michaud.

SONT AUSSI PRÉSENTS :

Me Denis Ferland, greffier qui prend note des délibérations.
Monsieur René Chalifoux, directeur général

2021-12-474 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.

Il est proposé par le conseiller Philippe Drolet et appuyé par le conseiller Tony Bolduc et résolu:

- QUE ce Conseil adopte l'ordre du jour tel que proposé.

ADOPTÉE à l'unanimité

PRÉSENTATION DU BUDGET ET DU PROGRAMME TRIENNAL DES DÉPENSES EN IMMOBILISATION

La directrice des Finances et Trésorerie, madame Tania Tremblay, la mairesse, madame Lise Michaud et le directeur général, monsieur René Chalifoux font la présentation du budget 2022 et du programme des dépenses en immobilisations 2022-2023-2024.

2021-12-475 ADOPTION. PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2022.

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance des documents présentant les prévisions budgétaires 2022 et se déclarent satisfaits des explications reçues;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Martin Laplaine et appuyé par le conseiller Stéphane Roy et résolu:

- QUE ce conseil adopte, tel qu'elles ont été présentées, les prévisions budgétaires pour l'année financière 2022 démontrant des revenus, des dépenses et des affectations de l'ordre de 22 552 660 \$.

ADOPTÉE à l'unanimité

2021-12-476 ADOPTION. PROGRAMME TRIENNAL DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS 2022-2023-2024.

Il est proposé par le conseiller Philippe Drolet et appuyé par le conseiller Tony Bolduc et résolu:

- QUE ce Conseil adopte le programme triennal des dépenses en immobilisation pour les années 2022-2023-2024, lequel prévoit des immobilisations pour un montant de 50 105 747 \$, dont 32 418 885 \$ pour l'année 2022.

ADOPTÉE à l'unanimité

La période d'intervention du Conseil a eu lieu à 20 h 51.

La deuxième période de questions a eu lieu à 20 h 52.

2021-12-477 LEVÉE DE LA SÉANCE.

Il est proposé par le conseiller Philippe Drolet et appuyé par le conseiller Bernard Mallet et résolu:

- DE clore la séance à 20 h 52.

ADOPTÉE à l'unanimité

PROJET